

AMICHEMI

Fonds de dotation

Siège social : 32, rue Blanche
75009 PARIS

RCS PARIS 881 201 420

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR
LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Michaël ABITBOL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles
45, Avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly sur seine



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

*Aux membres du conseil d'administration
Du fonds de dotation AMICHEMI
32, rue Blanche
75009 Paris*

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation **AMICHEMI** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

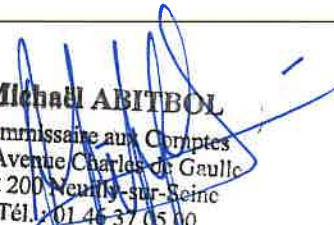
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2026,

<i>Le Commissaire aux Comptes</i>
 Michaël ABITBOL Commissaire aux Comptes 45, Avenue Charles de Gaulle 92 200 Neuilly-sur-Seine Tél. : 01 45 37 05 00
<i>Michaël ABITBOL</i>

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 080	12 930	1 150	1 909
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	14 080	12 930	1 150	1 909
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés s/commandes				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	44 724		44 724	61 859
Charges constatées d'avance				
Total II	44 724		44 724	61 859
Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	58 804	12 930	45 874	63 768



(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.

Rubriques	Montant brut	Montant net N
Engagements reçus	0	0
Legs nets à réaliser :	0	0
Acceptés par les organismes statutaires compétents ;		
Autorisés par l'organisme de tutelle ;		
Dons en nature restant à vendre.		



Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000	15 000
Ecart de réévaluation		
Réserves	10 000	10 000
Report à nouveau	24 175	28 709
Résultat de l'exercice	- 17 510	- 4 534
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
Total I	31 665	49 175
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	9 807	11 972
Total II	9 807	11 972
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 402	2 621
Dettes sociales et fiscales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total III	4 402	2 621
Ecart de conversion (passif) (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	45 874	63 768



COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- Biens		
- Services		
Montant net du chiffre d'affaires		
Dont exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		
Cotisations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	10 302	7 500
Autres produits (hors cotisations)	21 304	25 826
Produits d'exploitation	31 606	33 326
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	39 180	26 398
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 958	1 909
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions sur exploitation		
Engagement à réaliser des ressources affectées	8 137	9 972
Autres charges	375	302
Charges d'exploitation	49 650	38 581
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-18 044	-5 255
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
- Excédent ou déficit transféré (III)		
- Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	534	721
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	534	721
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		



Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	534	721
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 17 510	- 4 534
Rubriques	Montant N	Montant N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0
TOTAL DES PRODUITS	32 140	34 047
TOTAL DES CHARGES	49 650	38 581
BÉNÉFICE OU PERTE	- 17 510	- 4 534

Evaluation des contributions volontaires en nature

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Répartition par nature de ressources		
Bénévolat	0	0
Prestations en nature	0	0
Dons en nature	0	0
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES	0 €	
Répartition par nature de charges		
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations	0	0
Personnel bénévole	0	0
MONTANT TOTAL DES EMPLOIS	0 €	0



AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

Rubriques	Affectation de l'excédent	Détail de l'excédent
Origines		
Excédent comptable définitivement acquis	- 17 510	
Report à nouveau antérieur	24 175	
Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif	0	
TOTAL	6 665	
Affectation		
Report à nouveau	6 665	
Réserves (dont celles pour le projet associatif)	0	
Fonds associatif sans droit de reprise		
TOTAL	6 665	



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS
AFFECTES

Ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations affectés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants en fin d'exercice
		A	B	C	D = A-B+C
Dons manuels					
Jean Martin JASPERS 2023	3 000	2 000	1 150		850
Leakmitted 2024	20 000	8 852	8 852		0
Gal DENIS 2024	1 120	1 120	300		820
Jean Martin JASPERS 2025	16 800			6 637	6 637
Corinne DESFORGES 2025	3 000				0
Naima BALADI 2025	1 500			1 500	1 500
Sous total	45 420	11 972	10 302	8 137	9 807
Legs et donations					
néant					
Sous total	0				0
TOTAL	45 420	11 972	10 302	8 137	9 807



ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS

Comptes	Nature des immobilisations	Montant	Taux d'amortissement	Durée d'amortissement
218200	VTT ELECTRIQUE	1 199	33,33 %	3 ans
TOTAL		1 199		



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 402	4 402		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 402	4 402		



IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations brutes

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	1 199			1 199
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 881			12 881
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	14 080			14 080
Participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières				
TOTAL	14 080			14 080

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	0	49		49
Mat de bureau et informatique, mobilier	10 972	1 909		12 881
Emballages récupérables et divers				
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	10 972	1 958		12 930
TOTAL	10 972	1 958		12 930

